

Conseil municipal (suite).

La séance en bref...

Voici la suite du compte rendu du conseil municipal, qui s'est tenu jeudi dernier.

Contrat. Le contrat CAE d'Émilie Réhel arrive à terme, lui, fin août. Au cours de son contrat, elle a été formée à l'emploi d'Atsem. Un nouveau contrat aidé, aux mêmes conditions, sera recruté à partir du 1^{er} septembre.

PCS. Un comité de pilotage, composé de Pascal Perrin, Yvonnick Robin, Gwenaëlle Martin et Pascal Mousset, a été constitué pour suivre la réalisation du dossier concernant le Plan communal de sauvegarde (PCS) qui définit la prévention et le plan de suivi en cas de crises majeures. L'associa-

tion ETCl réalisera le plan. Il en coûtera 1.300 € à la commune.

Accessibilité. Afin de rendre accessible aux enfants à mobilité réduite l'allée qui mène à la garderie (côté jardin), actuellement en graviers, un enrobage sera posé par l'entreprise Colas, pour un total de 5.742,50 € HT. Les travaux seront effectués durant l'été.

Travaux toiture. La toiture de la cuisine date de 1987. Plusieurs infiltrations d'eau étant apparues, une réfection est nécessaire, de même que sur la toiture de la salle des fêtes. L'entreprise Villalon fera les travaux, pour un total de 11.683 € HT.